

Département  
**SOMME**

Arrondissement  
**AMIENS**

## **MAIRIE DE THÉZY-GLIMONT**

**3 rue de l'église**

**80440 THÉZY-GLIMONT**

Canton  
**BOVES**

Commune  
**THÉZY-GLIMONT**

### **BULLETIN D'INFORMATION - 17 avril 2014**

#### **INSCRIPTIONS SCOLAIRES**

Les inscriptions à l'école auront lieu à Thézy-Glimont

**le vendredi 16 mai 2014 de 16 h 30 à 18 h 00 (vous pourrez visiter les locaux).**

Pour une 1<sup>ère</sup> inscription, (enfants nés en 2011) documents nécessaires :

- le certificat d'inscription délivré préalablement en mairie (aux heures de permanences du 18 avril au 16 mai 2014 : le lundi de 14 h à 16 h, le mercredi de 17 h 30 à 19 h, le vendredi de 10 h à 12 h) ;
- un certificat médical précisant que l'enfant est à jour de ses vaccinations ou un certificat de contre indication ;
- une copie du livret de famille.

Pour un changement d'école, documents supplémentaires nécessaires :

- un certificat de radiation délivré par l'école d'origine de l'enfant.

#### **PROJET D'ORGANISATION DES RYTHMES SCOLAIRES**

Le projet d'organisation des rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2014 a été étudié par les parents d'élèves et le conseil de classes puis a été entériné par les conseils municipaux de nos deux communes membres du SISCO : Thézy-Glimont et Hailles.

Le passage à la semaine de classe de 4.5 jours comprenant un temps d'activités périscolaires (TAP) est envisagé comme suit :

lundi, vendredi	8h25 – 11h30 école	11h35 – 13h25 pause méridienne	13h30 – 14h45 école	14h50 – 16h20 TAP
mardi, jeudi	8h25 – 11h30 école	11h35 – 13h25 pause méridienne	13h30 – 16h20 école	
mercredi	8h25 – 11h25 école			

#### **TOURNÉE DE MISE A JOUR CADASTRALE**

Les propriétaires fonciers sont informés que le géomètre du Cadastre procédera à la mise à jour du plan cadastral dans la commune à compter du :

**Mardi 22 avril 2014**

Il est précisé que le géomètre est autorisé à pénétrer les propriétés closes ou non closes, à l'exclusion de l'intérieur des habitations (loi du 6/7/1943).